



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

PRESENTS : Mmes BLAY Marie-Line - PIGEON Huguette - MM. MATTENET Patrick (Président) - BALDAUF André - BEAUGIER Julien - BLOND Jean-Louis - BOUZAGE Fernand - CHAMOULAUD Jean-Claude - COMBEAU Jean-Jacques - DEMARET Patrick - DUPONT David - ETCHART Roland - FAURE Daniel - GAILLARD Claude - LACOUR Eric - LAGARDE Bernard - LESSENTOT Didier - MARTIN Jean-Bernard - MEYLEU Jacques - NEBRA François - PINOTTI Pascal - RAIGNIER Christian - THOMAS Gilles

ASSISTE : M ALBERNY Johann (Directeur Administratif).

EXCUSES : MM. JOLLIS Didier - LACOTTE Jean Joël

PROPOS DU PRESIDENT (P. Mattenet)

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée après ces quelques mois difficiles où il ne nous était permis de débattre qu'à distance, il confirme avec une certaine émotion qu'il mettra un terme définitif à son mandat en date du 30 juin 2020 regrettant néanmoins les événements survenus au cours de ce dernier mandat.

Au titre de son arrêt volontaire, il donne lecture du courrier d'information adressé à l'ensemble des clubs du département ainsi qu'au service administratif de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine et précise qu'au cours de cette séance il sera procédé à l'élection par vote à bulletins secrets d'un Président par intérim lequel prendra ses fonctions à compter du 01 Juillet prochain.

Il est donné lecture du courrier adressé à Josselin CHUBILLEAU actuellement en position d'arrêt maladie suite à blessure. Vœux de prompt rétablissement.

Enfin l'assemblée est informée de la réponse par courrier électronique de la direction juridique de la Fédération Française de Football sollicitée dans le cadre de la situation de Monsieur André BALDAUF ayant fait l'objet d'une suspension à temps prononcée par la Commission de Discipline de l'instance régionale.

Pour terminer cette première intervention, il tient à remercier chaleureusement notre Directeur Administratif pour le travail colossal qu'il a effectué depuis son recrutement et lui souhaite tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

ELECTION DU PRESIDENT INTERIMAIRE A COMPTER DU 01.07.2020 JUSQU'A LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Suite à la convocation de ce Comité de Direction et en respect des statuts régissant la vie associative du District de Football Dordogne-Périgord, l'arrêt des fonctions officielles du Président Patrick MATTENET (arrêt effectif au 30 Juin) entraîne l'élection d'une présidente ou d'un président intérimaire parmi les membres élus du Comité.

Suite à cette publication, 2 membres élus ont affiché par écrit leur souhait de se proposer au vote afin d'assurer la fonction de Président intérimaire, à savoir :

- Claude GAILLARD propose sa candidature écrite (reçue le Jeudi 18 Juin) en signalant « une proposition faite à Eric LACOUR d'assurer l'intérim à partir du 1er Juillet jusqu'à la date de la prochaine AG électorale en organisant un consortium avec la contribution et le soutien des membres ayant déjà affiché leur souhait de ne pas poursuivre leur implication au sein du District. Un choix guidé par un souhait de neutralité et de protection de l'intérêt général. Proposition est également faite d'organiser la prochaine assemblée générale et de gérer les affaires courantes avec l'aide du Bureau pendant cette période épineuse. Les affaires liées au sportif resteraient de la compétence des commissions en place. Dans un souci d'apaisement, il espère que le sens de sa démarche sera compris. »



- Eric LACOUR propose également sa candidature écrite (reçue le Samedi 20 Juin 2020), après « mûre réflexion et analyse de la situation actuelle tout en prenant en compte son investissement conséquent comme d'autres dans la vie du District. Il signale sa pleine conscience de la période difficile à venir mais rappelle qu'il a toujours représenté le District dans l'intérêt de l'institution tant à la Fédération qu'auprès de la Ligue de football Nouvelle-Aquitaine depuis la prise de recul de Patrick. Il rappelle également ne jamais avoir trahi le District ou Patrick.

Sans intervention orale des candidats, le Président propose de passer directement à un vote à bulletin secret. Après vote des 23 membres élus présents, le dépouillement de l'urne est effectué par Johann ALBERNY en qualité de Directeur Administratif et de personne ne prenant pas part au vote.

Résultats du vote pour la Présidence par intérim :

Eric LACOUR : 13

Claude GAILLARD : 10

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL (E.Lacour)

- Après avoir remercié l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée au regard du vote qui vient de se dérouler, il remercie l'ensemble des personnes l'ayant félicité dans le cadre de la naissance de son petit-fils.

- Information quant au nouveau départ des clubs de CARSAC et de GARDONNE, ce dernier redevable de la somme de 865,77 € aux instances régionale et départementale devant auparavant régulariser sa situation financière avant de pouvoir espérer s'engager pour la prochaine saison.

- Dans le même temps il est acté l'arrêt du club FC VALLEE DE L'ISLE.

- Homologation des fusions : à l'unanimité des 23 membres présents, les fusions suivantes ont été validées par un vote en ligne ou en séance plénière :

- Trélassac FC / AS Antonne Le Change (Fusion Absorption)
- US Monpazier / FC La Ménaurie
- Etoile Sportive Alvéroise / FC Cendrieux Ladouze
- FC Ginestois / FCFR La Force

Il est rappelé aux clubs concernés que la production des différents justificatifs devra transiter par le District pour envoi aux services de la LFNA et de la FFF qui entérinera chaque dossier (voir règlements généraux de la FFF).

- Dates à venir - Démarches administratives des clubs telles que les fusions et déclarations de groupements : en raison du contexte exceptionnel et du cas de force majeure rencontré (crise sanitaire), le comité directeur laisse aux clubs fusionnant la possibilité de régulariser leur situation jusqu'au 10 Juillet 2020, les engagements seniors devant être connus au 15 Juillet 2020 dernier délai. Pour les groupements de jeunes, le comité accorde la date limite du 15 juillet afin de produire les éléments nécessaires à la déclaration du dit groupement. Ainsi, après lecture du courrier du club de Notre Dame de Sanilhac, le comité prend note de la demande pour un groupement de jeunes avec le Coc Chamiers et Coursac. La règle ci-dessus s'appliquera.

- Création d'un groupement de jeunes SAS / COC CHAMIERES/ COURSAC : Accord à l'unanimité.

INTERVENTION DE LA TRESORIERE (H. Pigeon)

Madame PIGEON reprend et informe le Comité de la situation financière liée aux redevances dues par les clubs.



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

Il est ensuite fait état de la mise en place dès la saison prochaine de la nouvelle grille tarifaire proposée par un groupe de travail mis en place à la demande du Comité de Direction : Accord à l'unanimité après modification de la rubrique engagements jeunes catégories U7-U9 (annexe 1).

INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS EN COURS (J. Alberny)

- Après avoir confirmé son départ volontaire dans quelques semaines et expliqué son choix, il informe l'assemblée de l'ensemble des dossiers qu'il a été à même de traiter durant cette période de confinement.
- Outre les demandes officielles de chômage partiel concernant les salariés du site, il a été contraint de verbaliser la même demande pour les membres de l'orchestre pour lequel un contrat avait été établi dans le cadre de leur participation à la soirée des bénévoles programmée initialement au mois d'avril dernier et annulée pour raisons sanitaires.
- Un point est fait sur la subvention coupes d'un montant de 6000 € allouée chaque saison par le Conseil Départemental de la Dordogne. Cette subvention sera versée sur justification de cette dépense au profit de nos clubs.
- Il est envisagé d'effectuer une demande d'un prêt garanti par l'état comme il est proposé à tout organisme ayant subi des pertes financières : Accord à l'unanimité pour effectuer les démarches pour la demande.
- Appel du club de BRANTOME suite à une décision prise au cours du Bureau du 15/05/2020.

VALIDATION ET DIFFUSION DES CLASSEMENTS SENIORS

Suite à la divulgation prématurée de ces classements à l'issue du dernier bureau (15.05.2020) et avant officialisation, il est demandé par l'un des membres un vote à bulletins secrets afin de statuer sur la transmission du dossier de Monsieur Patrick DEMARET aux instances disciplinaires départementales, le Comité de Direction n'ayant aucune compétence en matière de sanction.

Après discussions sur la fuite des classements et après intervention de Patrick DEMARET, il est décidé de ne pas porter le dossier en commission de discipline mais les membres souhaitent rappeler que ce défaut de confidentialité peut nuire à l'image et au fonctionnement du District même si dans ce cas précis, la nature des faits n'engendre aucun avantage quelconque pour un club en particulier.

A l'unanimité des 23 membres présents, les classements proposés par le Bureau téléphonique du 22 Avril 2020 et le bureau en séance du 15 Mai 2020 sont validés et homologués en l'état (voir annexe 2).

Concernant la validation de la formule de championnat D4, le président de la commission des championnats propose à l'assemblée suite à de nombreuses demandes de Présidents de clubs d'effectuer un retour à une formule de poules classique dont le nombre de poules sera déterminé en fonction des engagements. A ce jour ce championnat se déroule depuis quelques saisons sous forme d'un brassage en première phase suivi d'un championnat Elite et Promotion.

Après un vote à mains levées la formule classique de poules est adoptée (5 voix contre).

STATUTS ET OBLIGATIONS DES JEUNES

Le Procès-Verbal du bureau téléphonique du 22 Avril 2020 avait proposé de ne pas appliquer les obligations définies par la Statut des éducateurs et les obligations du statut des jeunes. Le



statut de l'arbitrage sera appliqué par la commission en charge de ce domaine suivant les directives de la Fédération Française de Football.

Les formations prévues n'ayant pu se tenir du fait de la crise sanitaire, il est convenu de retenir une non application des statuts. Pour le statut des jeunes, l'arrêt et le confinement n'a pas permis à certains de clubs de prendre de licences. Toutefois le statut des jeunes, arrêté à la date du confinement, sera publié en annexe de ce relevé de décisions (annexe 3).

DOSSIER SECTIONS SPORTIVES

Eric LACOUR revient sur la dernière réunion au sujet de la section sportive de Bergerac et du Bergerac Périgord Football Club. Il fait également état des derniers échanges téléphoniques avec Frédéric MULLER, RTJ du Trélissac FC. Un écrit sera envoyé au club afin de proposer un nouveau fonctionnement qui permettrait de répondre au classement des sections sportives concernées.

SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL CONCERNANT LES COUPES SENIORS

Le comité directeur de ce jour confirme bien l'utilisation de l'intégralité de la somme allouée par le Conseil Départemental pour financer des récompenses comme c'est le cas chaque année. Pour rappel les 6 000 euros n'ont jamais été utilisés pour financer l'évènement et la compétition mais ont toujours eu pour objectif de venir financer les récompenses des clubs ayant effectué le meilleur parcours.

DEPART DU DIRECTEUR JOHANN ALBERNY

Johann ALBERNY revient sur son choix de départ et remercie le Comité Directeur et les membres du District pour ses 9 saisons de confiance. Il remercie plus spécifiquement le Président Patrick MATTENET et Claude GAILLARD pour avoir fait le choix, avec le groupe de travail mis en place, de recruter un directeur de 25 ans parmi 45 candidatures. Il gardera les meilleurs souvenirs et espèrent surtout que le District pourra rapidement retrouver une ambiance sereine et un climat apaisé à l'inverse de ces deux dernières années. Le Président intervient pour préciser que les différents documents de sortie établis par le cabinet HOCHÉ seront transférés par le Président à Eric LACOUR et Huguette PIGEON.

CLOTURE DU PRESIDENT ET RETOUR SUR SES ANNEES AU DISTRICT

Le Président Patrick MATTENET revient sur ses 16 années de mandat et sur son choix de départ. Chacun à son tour, chacun est invité à intervenir lors d'un dernier tour de table.

DIVERS ET TOUR DE TABLE

Patrick DEMARET : retour sur la réunion qui s'est déroulée sous forme de visioconférence.
Convention FFF/LFA (Renouvellement pour 4 ans)
Fonds de solidarité (10 euros par licencié)

André BALDAUF : Information du résultat de la saisine du CNOSF concernant les modalités d'application de sa suspension à temps au regard de la période de confinement
Officialisation de la candidature d'une 2^{ème} liste aux prochaines élections du District.



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

David DUPONT : après avoir remercié chaleureusement le Président du district pour la confiance accordée et ses regrets sur le manque de temps qu'il a pu consacrer à la commission de communication, il annonce sa démission du Comité de Direction.

Fernand BOUZAGE : occupant jusqu'à ce jour les fonctions de secrétaire général adjoint, il décide pour raisons personnelles de présenter sa démission du comité directeur à compter du 01 Juillet 2020 tout en remerciant les personnes l'ayant accompagné durant ce mandat.

François NEBRA : il annonce qu'il démissionne de ses fonctions au sein du Comité et des commissions au 30 juin 2020.

Lors de ce tour de table un hommage vibrant et des remerciements chaleureux sont prononcés par chacun des membres à l'encontre du Président du District à qui nous souhaitons une bonne retraite et surtout une bonne santé.

Le Président du District,

Patrick MATTENET

Le Secrétaire Général,

Eric LACOUR

 **TARIFS - SAISON 2020/2021**

	€
COTISATION	
COTISATION CLUB FIXE "LIGUE"	110
COTISATION CLUB FIXE "DISTRICT"	90
FRAIS GESTION MAISON DU FOOTBALL	150
COTISATION CLUB PAR LICENCE	1
ENGAGEMENTS COMPETITIONS SENIORS	
DEPARTEMENTAL 1	135
DEPARTEMENTAL 2	125
DEPARTEMENTAL 3	115
DEPARTEMENTAL 4	105
CRITERIUM A 8	50
COUPE DEPARTEMENT DORDOGNE	85
COUPE DU DISTRICT	70
CHALLENGE SERIPUB24.FR	35
ENGAGEMENTS COMPETITIONS FEMININES SENIORS	
CHAMPIONNAT FEMININ A 8	50
CHAMPIONNAT FEMININ A 11	50
CHALLENGE FEMININ A 8	35
COUPE DORDOGNE FEMININES A 11	20
ENGAGEMENTS COMPETITIONS FEMININES JEUNES	
U14F-U17F A 8	25
U11F-U13F A 8	10
U8F-U10F (foot à 5)	0
U6F-U7F (foot à 4)	0
COUPE U14F-U17F	10
COUPE U11F-U13F	10
ENGAGEMENTS COMPETITIONS JEUNES	
U19 CHAMPIONNAT	50
U19 COUPE DORDOGNE	30
U18 CHAMPIONNATS	35
U18 COUPE DORDOGNE	30
U18 COUPE DISTRICT	26
U17 CHAMPIONNATS	35
U17 COUPE DORDOGNE	30
U15 CHAMPIONNATS	35
U15 COUPE DORDOGNE	30
U15 COUPE DISTRICT	26
U13 CHAMPIONNATS	30
U13 COUPE DORDOGNE	30
U13 COUPE DISTRICT	26
CHAMPIONNATS U11	30
U7 - U9 (quel que soit le nombre d'équipes)	10

	€
ENGAGEMENTS COMPETITIONS FUTSAL	
CHAMPIONNAT SENIORS	50
COUPE SENIORS	25
COUPE FUTSAL FEMININE SENIORS	15
COUPE FUTSAL U18/U17	15
COUPE FUTSAL U15	15
COUPE FUTSAL U14F-U17F	10
COUPE FUTSAL U13	15
COUPE FUTSAL U11	10
COUPE FUTSAL U11F-U13F	10

FORFAIT	
<i>SENIORS</i>	
FORFAIT 1er	30
FORFAIT 2ème	40
FORFAIT 3ème	80
FORFAIT GENERAL	80
FORFAIT DANS 3 DERNIERES JOURNEES	100
<i>JEUNES</i>	
FORFAIT JEUNES A 11 1er	30
FORFAIT JEUNES A 11 2ème	40
FORFAIT JEUNES A 11 3ème	80
FORFAIT GENERAL JEUNES A 11	80
1er et 2ème FORFAIT JEUNES A 8	18
3ème FORFAIT (excepté BRASSAGE) JEUNES à 8	33

FRAIS	
<i>SENIORS</i>	
MODIFICATION DATE	20
NON SAISIE SCORE (ou après dimanche 19h)	8
NON SAISIE SCORE RECIDIVE	12-15-18
<i>JEUNES</i>	
MODIFICATION MATCHS	8
NON SAISIE SCORE (ou après dimanche 19h)	8
NON SAISIE SCORE JEUNES (à partir de la 3ème infraction)	10

ABSENCE AUX CONVOCATIONS	
CLUB NON EXCUSE	100
ABSENCE PARTIELLE NON EXCUSEE /personne	30
CLUB EXCUSE NON REPRESENTE	50



TARIFS - SAISON 2020/2021

	€		€
FRAIS ADMINISTRATIFS		AMENDES DISCIPLINAIRES	
CREATION DE CLUB	300	FRAIS DE DOSSIER DISCIPLINAIRE	25
ABSENCE CLUB AUX AG	80	FRAUDE SUR IDENTITE	320
		ABANDON DE TERRAIN	80
		ENVAHISSEMENT DE TERRAIN	100
		COUP A OFFICIEL SANS BLESSURE	250
CLUB REPRESENTE aux AG (par un mandat)	20	COUP A OFFICIEL AVEC BLESSURE	400
ENVOI RECOMMANDE	7	BOUSCULADE A OFFICIEL	130
ENVOI TARDIF DOSSIER ENGAGEMENT /jour retard	10	DOSSIER EN INSTRUCTION	40
ENVOI TARDIF FM	10	1er avertissement	15
FM MAL RENSEIGNEE	5	2ème avertissement	15
LICENCE MANQUANTE	15	3ème avertissement	25
LICENCE MANQUANTE DIRIGEANT	5	1 match de suspension ferme	25
CONFIRMATION RESERVE	20	2 matchs de suspension ferme	30
RECLAMATION D'APRES MATCH	20	3 matchs de suspension ferme	35
RESERVE TECHNIQUE	40	4 matchs de suspension ferme	40
FRAIS PROCEDURE APPEL	100	5 et 6 matchs de suspension ferme	65
NON REPONSE A RENSEIGNEMENTS DEMANDES	50	7 à 9 matchs de suspension ferme	80
NON ENVOI APPRECIATION ARBITRE D2	20	1 mois de suspension ferme	60
RENSEIGNEMENTS ERRONES	150	2 mois de de suspension ferme	80
RENSEIGNEMENTS OU DOCUMENTS OFFICIELS FALSIFIES	220	3 et 4 mois de suspension ferme	85
ARBITRE NON PAYE /match	20	5 et 6 mois de suspension ferme	100
NON UTILISATION DE LA F.M.I.	25	7 mois à 12 mois de suspension ferme	160 - retrait de point
NON TRANSMISSION FEUILLE DE MATCH	100	entre 13 mois et 2 ans de suspension ferme	250 - retrait de point
LICENCIE SUSPENDU PARTICIPANT AU MATCH	60	plus de 2 ans de suspension ferme	350 - retrait de 3 points
PARTICIPATION JOUEUR NON QUALIFIE ((limité à 6 joueurs soit 150 € maximum)	25		
PARTICIPATION JOUEUR NON LICENCIE	100		
SURFACE TECHNIQUE		INFRACTION OBLIGATIONS	
Applicable jusqu'à la D2 incluse		Statut des Educateurs	
1er RAPPORT : rappel + délai à fixer		DEPARTEMENTAL 1	300
2ème RAPPORT : suspension du terrain avec sursis		DEPARTEMENTAL 2	150
RAPPORTS SUIVANTS : suspension du terrain + chaque infraction /match	39	DEPARTEMENTAL 3	150
INDEMNITES KILOMETRIQUES		Statut de l'Arbitrage	
INDEMNITE KILOMETRIQUE EQUIPE	1,4	Equipe première	
DEPLACEMENT CONVOCATION COMMISSION	0,401	Par année et arbitre manquant	120
		Equipes réserves	
		Par année et arbitre manquant	30
		Statut des Jeunes	
		DEPARTEMENTAL 1	100
		DEPARTEMENTAL 2	50
		DEPARTEMENTAL 3	50



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

ANNEXE 2

DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

CLASSEMENTS DEFINITIFS
SENIORS

SAISON 2019/2020

	montée
	maintien
	descente

Départemental 1					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Ribérac CA	31	14	2,214	1
2	Thiviers	24	12	2,000	2
3	Faux FC	23	12	1,917	3
4	Côteaux Pécharmant	22	13	1,692	4
5	Bassimilhacois FC	19	13	1,462	5
6	Brantôme CA	17	12	1,417	6
7	Prigonrieux FC 2	16	14	1,143	8
8	Sarlat Marcillac 2	15	13	1,154	7
9	Pays de Montaigne	11	12	0,917	9
10	Montignac ES	11	12	0,917	10
11	Pays Beaumontois	10	12	0,833	11
12	Antonne Le Change 2	7	11	0,636	12

Départemental 2 - Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	SAS Notre Dame	34	13	2,615	1
2	Limeuil FC	25	12	2,083	2
3	Chancelade Marsac	25	13	1,923	3
4	Annesse et Beaulieu	18	12	1,500	5
5	Vergt FC	16	12	1,333	6
6	Boulazac ES 2	16	10	1,600	4
7	Thenon Limeyrat FC 2	15	12	1,250	7
8	Rouffignac Plazac 2	14	12	1,167	8
9	Ste Alvère	12	11	1,091	9
10	Meyrals US	10	11	0,909	10
11	Château l'Evêque	10	13	0,769	11
12	Corgnac/St Jean Sarrazac	8	13	0,615	12

Départemental 2 - Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	COC Chamiers	32	14	2,286	1
2	La Force	28	13	2,154	2
3	Neuvic Saint Léon	25	13	1,923	3
4	Mussidan ST M. 2	24	13	1,846	4
5	Douzillac Ludovicien	21	13	1,615	5
6	Ribérac CA 2	17	14	1,214	7
7	Limens JSA 2	16	13	1,231	6
8	Pays de l'Eyraud	14	13	1,077	9
9	TSMB	13	12	1,083	8
10	Razac Aiglons	12	13	0,923	10
11	Tocane St Apre	10	12	0,833	11
12	Bergerac La Cattede 2	7	13	0,538	12



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

CLASSEMENTS DEFINITIFS
SENIORS

SAISON 2019/2020

Départemental 3 - Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Nontron St Pardoux 2	27	11	2,455	1
2	Bassimilhacois FC 2	27	12	2,250	2
3	Condat FC	21	11	1,909	3
4	Périgord Vert ES	21	12	1,750	4
5	Périgueux AS	17	10	1,700	5
6	Jumilhac US	16	11	1,455	6
7	La Bachellerie US	11	9	1,222	7
8	Thiviers 2	10	9	1,111	8
9	Terrasson U S A	10	11	0,909	9
10	Montignac E.S. 2	6	8	0,750	10
11	Excideuil St Médard	5	11	0,455	11
12	Hautefort U.S.	4	11	0,364	12

Départemental 3 - Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Marquay Tamniès	35	13	2,692	1
2	Pays de Fénelon	29	12	2,417	2
3	La Ménaurie / Monpaz	25	13	1,923	4
4	Cendrieux Ladouze 2	24	12	2,000	3
5	Campagnac Daglan St L.	23	12	1,917	5
6	Terrasson Port/Lad	14	13	1,077	6
7	Côteaux Pécharmant 2	12	13	0,923	9
8	Faux FC 2	12	12	1,000	7
9	Périgord Noir	12	12	1,000	8
10	Cours de Pile E.S.	9	12	0,750	10
11	Lalinde CS/ Calès	8	13	0,615	11
12	Les Eyzies	5	13	0,385	12

Départemental 3 - Poule C					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Montpon Ménesplet 2	26	11	2,364	1
2	Monbazillac Sigoulès	25	11	2,273	2
3	Prigonrieux FC 3	22	12	1,833	3
4	La Roche Chalais E.	18	11	1,636	5
5	Pays de Montaigne 2	17	10	1,700	4
6	Grignols Villablard	17	11	1,545	6
7	St Laurent des Hommes	15	10	1,500	7
8	Le Monteil F.R	12	12	1,000	8
9	Montrem Montanceix	12	12	1,000	9
10	Neuvic St Léon A.S. 2	10	11	0,909	10
11	Vauxains A.	1	11	0,091	11
12	Ginestet FC	0	FG	0,000	12

Départemental 3 - Poule D					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Périgueux Foot	32	12	2,667	2
2	Agonac	27	10	2,700	1
3	Atur FC	22	13	1,692	4
4	COC Chamiers 2	22	12	1,833	3
5	Marsaneix	18	12	1,500	5
6	St Vincent Connezac	16	12	1,333	6
7	Limens JSA 3	14	13	1,077	8
8	St Paul de Lizonne	14	13	1,077	9
9	La Chapelle Faucher	13	11	1,182	7
10	Pays Mareuil 2	10	10	1,000	10
11	Si Pierre Chignac AS	8	12	0,667	11
12	Brantome C.A. 2	8	12	0,667	12

D 4 Brassage Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement Final
1	St Saud Foot	15	5	3,000	1
2	Nord Dordogne AL*	12	5	2,400	2
3	Piéguet Augignac*	12	5	2,400	3
4	Javerlhac FC 2	6	6	1,000	4
5	Nontron St Pardoux 3	4	5	0,800	5
6	Périgord Vert ES 2	0	5	0,000	6
7	La Chapelle Faucher 2	0	5	0,000	6
8	Champagnac de Bélair 2	0	0	FG	FG

* Nord Dordogne monte ayant battu Pieguet 1-2 le 20 Octobre

D4 Brassage Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Sorges Mayotte	12	5	2,400	2
2	St Jean/Corgnac/Sarr 2*	10	4	2,500	1
3	Génis Salagnac	9	5	1,800	3
4	St Paul La Roche	7	5	1,400	4
5	Agonac 2	3	4	0,750	5
6	Excideuil St Médard 2	2	4	0,500	6
7	Jumilhac US 2	2	5	0,400	7
8	Hautefort US 2	0	0	FG	FG

*l'équipe de Corgnac descendant en D3, St Jean/Corgnac/Sarr 2 ne peut accéder.

D4 Brassage Poule C					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Marquay Tamniès 2	16	6	2,667	1
2	Pays de Fénelon 2	12	6	2,000	3
3	Condat FC 2	12	5	2,400	2
4	Plazac AS	10	5	2,000	4
5	Villac A.S	9	6	1,500	5
6	E. Terrasson Montl. 3	4	5	0,800	6
7	Thenon Limeyrat FC3	1	6	0,167	7
8	St Leon / Vézère	0	5	0,000	8

Au goal average général Pays Fénelon est devant.



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

CLASSEMENTS DEFINITIFS
SENIORS

SAISON 2019/2020

D4 Brassage Poule D					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Sarlat Portugais*	15	5	3,000	1
2	Lamponaise Carsacois	12	4	3,000	2
3	Camp. Daglan St Laur 2	8	4	2,000	3
4	Condat FC 3	6	5	1,200	4
5	Coly FC	3	5	0,600	5
6	Périgord Noir 2	2	6	0,333	6
7	Pays de Fénelon 3	2	5	0,400	7

D4 Brassage Poule E					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Belvès FC	13	5	2,600	1
2	Limeuil FC 2	12	5	2,400	2
3	Meyrals US 2	7	5	1,400	3
4	La Ménaurie/Monpaz 2	6	6	1,000	4
5	E.P Beaumont St Avit 3	5	5	1,000	4
6	Sarlat Marcillac 3	5	5	1,000	4
7	Naussanes Ste Sabine	4	5	0,800	5
8	Le Bugue Vézère FC	4	6	0,667	6

D4 Brassage Poule F					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Vergt FC2	11	5	2,200	2
2	E. P. Beaumont St Avit 2	10	4	2,500	1
3	Monbazillac Sigoulès 2	9	5	1,800	3
4	Cours de Pile E.S.2	4	3	1,333	4
5	Côteaux Pécharmant 3	4	5	0,800	5
6	Limeuil FC 3	1	4	0,250	6
7	Ste Alvère 2	-1	4	-0,250	7

D4 Brassage Poule G					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Bergerac Stella	11	6	1,833	2
2	La Force FCFR 2	10	5	2,000	1
3	Eymet FCO	8	5	1,600	3
4	Pays de l'Eyraud 2	7	5	1,400	4
5	Villefranche US	4	5	0,800	5
6	Le Monteil FR 2	3	5	0,600	6
7	Pays de Montaigne 3	3	5	0,600	6

D4 Brassage Poule H					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Bosset AS*	12	5	2,400	1
2	St Laurent des Hom. 2*	12	5	2,400	2
3	St Aulaye Sports 2	7	4	1,750	3
4	La Roche Chalais E. 2	7	4	1,750	4
5	Douzillac Ludovicien 2	4	4	1,000	5
6	Pays de l'Eyraud 3	3	5	0,600	6
7	Villefranche US 2	1	5	0,200	7

Bosset reste devant en l'emportant 1-5 face à St Laurent le 17/11



Comité de Direction

Réunion du 22 juin 2020

DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

CLASSEMENTS DEFINITIFS
SENIORS

SAISON 2019/2020

D4 Brassage Poule I					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	St Aulaye Sports	15	5	3,000	1
2	Ribérac CA 3	13	6	2,167	2
3	Léguillac CS	12	6	2,000	3
4	St Vincent de Connezac	6	5	1,200	4
5	Petit Bersac FC 2	6	5	1,200	5
6	St Paul de Lizonne 2	1	4	0,250	6
7	Montrem Montanceix 2	0	5	0,000	7

D4 Brassage Poule J					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Notre Dame Sanilhac 2	15	5	3,000	1
2	Coursac AS	15	5	3,000	2
3	Atur FC 2	9	6	1,500	3
4	Périgueux Foot 3	6	4	1,500	3
5	Grignols Villamblard 2	6	5	1,200	4
6	Marsaneix 2	6	4	1,500	3
7	Rouffignac Plazac 3	3	5	0,600	6
8	St Pierre Chignac AS 2	0	6	0,000	7

*Notre Dame reste devant au goalaverage

D4 Brassage Poule K*					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Chancelade Marsac 2	16	6		1
2	Périgueux Foot 2	15	6		2
3	St Germain Chantérac	10	6		3
4	Bassimilhacois FC 3	9	6		4
5	Razac Aiglons 2	7	6		5
6	Annesse et Beaulieu 2	6	6		6
7	Tocane / Celles Ent.2	5	6		7
8	Leguillac CS 2	-1	6		8

D4 Brassage Poule L*					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Champagnac de Bélair	13	5	2,600	1
2	Petit Bersac FC	13	5	2,600	2
3	Javerlhac FC	10	5	2,000	3
4	Château L'Evêque 2	10	5	2,000	4
5	Limens JSA 4	2	5	0,400	5
6	Celles / Tocane 3	0	5	0,000	6
7	TSMB 2	0	5	0,000	7

Champagnac reste devant au goalaverage général

DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE-PERIGORD

CLASSEMENTS DEFINITIFS

SAISON 2019/2020

SENIORS

Futsal séniors					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	E.Mussidan Neuvic	28	10	2,800	1
2	Club Foyen Futsal	25	10	2,500	2
3	Coursac 2*	21	9	2,333	3
4	Pays de l'Eyraud 2*	15	9	1,667	4
5	Bergerac Périgord 2	15	9	1,667	5
6	Agonac	7	10	0,700	6
7	Coteaux Pécharmant	6	10	0,600	8
8	Pujols Futsal	6	9	0,667	7
9	Bassimilhacois FC	4	10	0,400	9
10	Château l'Evêque	0	0	0,000	10

Féminines à 11 - Interdistricts					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Bergerac Périgord FC 2	25	10	2,500	2
2	Agen SU	18	7	2,571	1
3	Montpon Ménesplet	18	8	2,250	3
4	Nontron St Pardoux	8	9	0,889	5
5	Lalinde Couze Sauveboeuf	7	7	1,000	4
6	Coc Chamiers	5	8	0,625	6
7	E. Thenon Rouffignac	3	9	0,333	7

Féminines à 8 - Poule A					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Tréilissac FC 2	18	6	3,000	1
2	Château l'Evêque	13	6	2,167	2
3	Périgord Vert ES	10	6	1,667	3
4	Marsaneix Manoire	8	6	1,333	4
5	Nontron St Pardoux 2	6	6	1,000	5
6	Jumilhac US	3	6	0,500	6
7	Jeune. Périgord Centre	0	6	0,000	7
8	Excideuil St Médard	0	0	0,000	FG

Féminines à 8 - Poule B					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	E. Sarlat - Pays Fénelon	16	6	2,667	1
2	Pays Beaumontois	13	6	2,167	2
3	Terrasson Portugais	10	6	1,667	3
4	Condat FC	8	6	1,333	4
5	Pays Beaumontois 2	6	6	1,000	5
6	Monpazier/La Menaurie	3	6	0,500	6
7	La Bachellerie US	2	6	0,333	7

Féminines à 8 - Poule C					
Classement au 16 Mars		Pts	M. Joués	Ratio	Classement au ratio
1	Razac Aiglons	13	5	2,600	1
2	La Force FCFR	12	5	2,400	2
3	La Roche Chalais ET	10	5	2,000	3
4	Ribérac	6	5	1,200	4
5	St Vincent Connezac	3	5	0,600	5
6	Pays de Montaigne	0	5	0,000	6
7	Limens JSA	0	0	0,000	FG

STATUT DES JEUNES DISTRICT 24 - Licences Jeunes au 16/03/2020							
Club/Equipe	Div	Nb de jeunes	Rvs	Club/Equipe	Div	Nb de jeunes	Rvs
RIBERAC	1	OK	R 11	PERIGORD VERT	3	OK	R 11
FAUX	1	OK	R 11	CONDAT	3	OK	R 11
BRANTOME	1	OK	R 11	PERIGUEUX A S	3	3	R 8
COTEAUX PECHARMANT	1	OK	R 11	JUMILHAC	3	OK	R 11
THIVIERS	1	OK	R 11	TERRASSON U S A	3	OK	R 11
BASSIMILHACOIS	1	OK	R 11	LA BACHELLERIE	3	OK	R 8
PAYS DE MONTAIGNE	1	OK	R 11	EXCIDEUIL ST MEDARD	3	0	R 11
MONTIGNAC	1	OK	R 11	HAUTEFORT	3	OK	R 8
PAYS BEAUMONTOIS	1	OK	R 11	MARQUAY TAMNIES	3	1	R 11
				PAYS FENELON	3	OK	R 11
LIMEUIL	2	OK	R 11	CAMP DAGLAN ST LAUREN	3	OK	R 11
CHANCELADE MARSAC	2	OK	R 11	LA MENAURIE MONPAZIER	3	OK	R 11
ANNESSE ET BEAULIEU	2	OK	R 11	TERRASSON PORTUGAIS	3	1	R 8
STE ALVERE	2	OK	R 11	COURS DE PILE	3	OK	R 11
CHÂTEAU LEVEQUE	2	OK	R 11	PERIGORD NOIR	3	OK	R 11
MEYRALS	2	OK	R 11	LES EYZIES	3	OK	FG
VERGT	2	OK	R 11	LALINDE C S CALES	3	OK	R 8
CORGNAC/ST JEAN/SARRAZAC	2	OK	R 11	LA ROCHE CHALAIS	3	OK	R 11
NEUVIC ST LEON	2	OK	R 11	GRIGNOLS VILLAMBLARD	3	OK	R 11
LA FORCE	2	OK	R 11	MONBAZILLAC SIGOULES	3	OK	R 11
DOUZILLACOISE LUDOVICIENNE	2	2	R 11	ST LAURENT HOMMES	3	3	R 11
COC CHAMIERIS	2	OK	R 11	MONTREM MONTANCEIX	3	OK	R 11
PAYS DE L EYRAUD	2	OK	R 11	LE MONTEIL	3	OK	R 11
T S M B	2	OK	R 11	VANXAINS	3	0	R 8
RAZAC	2	OK	R 11	GINESTET	FG		R 8
TOCANE	2	OK	R 11	PERIGUEUX FOOT	3	OK	R 11
NOTRE DAME DE SANILHAC	2	OK	R 11	AGONAC	3	OK	R 11
				ST VINCENT DE CONNEZAC	3	4	R 11
				ST PAUL DE LIZONNE	3	0	R 11
				LA CHAPELLE FAUCHER	3	OK	R 11
				ST PIERRE DE CHIGNAC	3	0	R 11

Obligation D1 : 20 licencié(e)s U6-U17 minimum

Obligation D2 : 10 licencié(e)s U6-U17 minimum

Obligation D3 : 5 licencié(e)s minimum